

11 OCT. 2000

Société AAA FRANCE CARS

SARL au capital de 250.000,00 Francs
SIÈGE SOCIAL : LILLE 59800
114 rue du Molinel

R.C.S. : LILLE B 382 402 683

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 1998

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE	
DEPOT DU	11 OCT. 2000
N°	5317
R.C.S.	382.402.683
C.C.	92 B 66

43109

L'an 1998, le 15 Juin à 11 H 00

Au siège social, à LILLE (59800) 114, rue du Molinel, les associés de la Société à Responsabilité limitée AAA FRANCE CARS, au capital de 250.000 Francs, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation faite par la gérance.
Une feuille de présence a été émarginée par chaque membre en entrant en séance.

Sont Présents :

Monsieur Raymond JARDIN Propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE parts sociales ci.....	250
Monsieur Patrick JARDIN Propriétaire de CINQUANTE parts sociales ci.....	50
Monsieur Thierry JARDIN Propriétaire de DEUX CENTS parts sociales ci.....	200
Total des parts composant le capital social :	<u>500</u>

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry JARDIN associé gérant.

La feuille de présence, vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président, permet de constater que la totalité des parts sociales est représentée à l'Assemblée qui peut, en conséquence valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre recommandée de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence,

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 1997;
- Affectation du résultat;
- Renouvellement de la location gérance;
- Nomination d'un commissaire aux comptes.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et déclare la discussion ouverte.

*Duplicata certifié
conforme à l'original*
[Signature]
A.A.A. France Cars
114, rue du Molinel
59800 LILLE - Tél. 03 20 57 58 95
R.C. Lille B 382 402 683

RS JS RS

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir lu le rapport de la gérance et pris connaissance du résultat de 1 153 276.98 F, l'assemblée ordinaire approuve les comptes et donne quitus au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le résultat de la manière suivante:

- 576 000.00F seront distribués entre les associés, à titre de dividendes, soit 1152.00 F par part (1728.00 F avoir fiscal compris)

- les 577 276.98 F restant sont portés en réserve facultative.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne son accord pour renouveler le contrat de location gérance en 1998 pour un montant de 210 000.00 F.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le gérant propose de nommer :

- comme commissaire aux comptes pour une durée de six ans Monsieur Patrick LEQUINT né à Valenciennes (59) le 05/06/55, de la Fiduciaire du nord, 2 rue de Tenremonde 59000 Lille.

- comme commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six ans Monsieur Eric DELEBARRE né à Armentières (59) le 15/07/61, demeurant 477 Domaine de la Vigne 59910 Bondues.

domicilié à Lille (59000) 2 Rue de Tenremonde.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

*Duplicata certifié
conforme à l'original*


